

AGENCE DE REGULATION DES POSTES ET DES
COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES



OBSERVATOIRE DU MARCHÉ DE
L'INTERNET MOBILE

RAPPORT DU 3^{ÈME} TRIMESTRE 2022

www.arpce.cg

Table des matières

I. CARACTERISTIQUES GENERALES DU MARCHÉ DE L'INTERNET MOBILE	3
II. POPULATION TOTALE	4
III. ABONNEMENTS DE L'INTERNET MOBILE	5
3.1. TOTAL DES ABONNEMENTS	5
3.2. ABONNES PAR OPERATEUR ET PARTS DE MARCHÉ EN VOLUME	5
3.3 TECHNOLOGIES D'ACCES A L'INTERNET MOBILE	7
3.4 UTILISATEURS DE LA TECHNOLOGIE GPRS/EDGE/2G PAR OPERATEUR	8
3.5 UTILISATEURS DES TECHNOLOGIES 3G PAR OPERATEUR	8
3.6 UTILISATEURS DES TECHNOLOGIES 4G/LTE PAR OPERATEUR	9
IV. TRAFIC INTERNET	11
4.1. TRAFIC TOTAL DU MARCHÉ	11
4.2. TRAFIC INTERNET PAR OPERATEUR	12
4.3. TRAFIC GPRS/EDGE/2G PAR OPERATEUR	12
4.4. TRAFIC 3G PAR OPERATEUR	13
4.5. TRAFIC 4G PAR OPERATEUR	14
V. REVENU TOTAL	16
5.1. REVENU TOTAL DU MARCHÉ	16
5.2. REVENU TOTAL DU MARCHÉ DE L'INTERNET MOBILE PAR OPERATEUR	16
5.3. REVENU GPRS/EDGE/2G PAR OPERATEUR	17
VI. RATIOS	21
6.1. TARIFS PONDERES DU MEGAOCTET	21
6.1.1. TARIFS PONDERES DU MEGAOCTET DU MARCHÉ DE L'INTERNET MOBILE	21
6.1.2. TARIFS PONDERES DU MEGAOCTET PAR TECHNOLOGIE	21
6.2. ARPU (REVENU MOYEN PAR ABONNE)	22
VII. ANALYSE DES INDICATEURS DE PERFORMANCE	24
7.1. OBSERVATION DES PERFORMANCES PAR RAPPORT A LA VARIABLE PRIX	24
7.1.1. EVOLUTION DU TRAFIC PAR RAPPORT AUX TARIFS	24
7.1.2. EVOLUTION DU REVENU TOTAL PAR RAPPORT AUX TARIFS	24
7.1.3. EVOLUTION DE L'ARPU PAR RAPPORT AUX TARIFS	25
7.2. DES TARIFS A L'ELASTICITE DU MARCHÉ	25
DEFINITION DES TERMES UTILISES DANS LE RAPPORT	27

I. Caractéristiques générales du marché de l'internet mobile

Le marché congolais de l'internet mobile est constitué de deux opérateurs dominants que sont MTN et Airtel dont les offres d'accès sont essentiellement prépayées.

Au troisième trimestre 2022 (T3-22), MTN et Airtel totalisent plus de 3,4 millions d'abonnements et ont généré un revenu total de 13,0 milliards de F CFA, dont 8,3 milliards proviennent du trafic issu de la technologie 4G et 4,5 milliards de la technologie 3G.

Ces opérateurs ont généré au T3-22, un trafic total de 11,7 milliards de mégaoctets (Mo). Les abonnés utilisent de moins en moins le GPRS/EDGE/2G au profit de la 3G et de la 4G qui représentent respectivement 35,2% et 64,1% du trafic total d'accès à l'internet mobile.

Le tarif pondéré du mégaoctet est de 1,11 F CFA. Ce tarif a baissé de 43,4% entre T3-21 et T3-22, alors que le trafic total a augmenté de 59,0% au cours de la même période.

TABLEAU DE BORD

	T3-21	T4-21	T1-22	T2-23	T3-24
Abonnés (000)	3 095	3 146	3 028	3 011	3 455
Revenu Total (Millions de CFA)	14 536	13 909	12 974	12 147	13 082
Revenu GPRS/EDGE/2G	236	221	177	118	93
Revenu 3G	5 623	5 299	4 830	4 324	4 593
Revenu 4G/LTE	8 677	8 389	7 967	7 705	8 396
Trafic Total internet (Millions de Mo)	7 390	7 556	7 852	9 259	11 752
Total Trafic GPRS/EDGE/2G	120	120	104	89	81
Total Trafic 3G	2 857	2 878	2 915	3 302	4 140
Total Trafic 4G/4G	4 413	4 557	4 833	5 867	7 531
Tarifs Pondérés (F CFA/Mo)	1,97	1,84	1,65	1,31	1,11
Tarifs Pondérés GPRS/EDGE/2G	1,96	1,84	1,70	1,32	1,15
Tarifs Pondérés 3G	1,97	1,84	1,66	1,31	1,11
Tarifs Pondérés 4G/LTE	3,04	2,91	2,73	2,33	2,03

* Les données exprimées en valeur monétaire dans ce rapport sont toutes taxes comprises (TTC).

Sources : Opérateurs & ARPCE

II. Population totale

Les données utilisées par l'ARPCE pour l'évaluation de la population congolaise sont celles produites par le Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques (CNSEE) dont le dernier recensement date de 2007. En 2007, le CNSEE a évalué la population congolaise à 3 697 490 habitants avec un TCAM (taux de croissance annuel moyen) de 2,8 %.

En utilisant ce TCAM, l'ARPCE a estimé l'évolution de la population congolaise pour l'année 2022 et pour le troisième trimestre 2022, comme indiqué dans le tableau ci-dessous. La population congolaise est estimée à environ 5,5 millions d'habitants.

POPULATION CONGOLAISE PAR TRIMESTRE

	T3-21	T4-21	T1-22	T2-22	T3-22
Population Totale (000)	5 405	5 443	5 480	5 518	5 557
Population > 14 ans (000)	3 318	3 341	3 364	3 387	3 411

Sources : Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques (CNSEE) et ARPCE

Le recensement de la population de 2007 montre également une structure par tranche d'âge. Cette information permet d'estimer le marché adressable (marché potentiel) du Congo. La tranche de la population âgée de plus de 14 ans, la plus susceptible d'avoir un téléphone portable, représente environ 61,3% de la population totale et est estimée à 3,4 millions d'habitants au troisième trimestre 2022.

III. Abonnements de l'Internet Mobile

3.1. TOTAL DES ABONNEMENTS

Au troisième trimestre 2022, MTN et Airtel cumulent 3,4 millions d'abonnements. Comparé au troisième trimestre 2021, le nombre d'abonnements a baissé de 11,6%.

Le marché de l'internet mobile est composé à 98% d'abonnements prépayés, contre 2% d'abonnements postpayés.

Au T3-22, le taux de pénétration de l'internet mobile est de 62,2%, contre 57,3% au T3-21.

TAUX DE PENETRATION DE L'INTERNET MOBILE

	T3-21	T4-21	T1-22	T2-22	T3-22
Nombre Total d'Abonnements (000)	3 095	3 146	3 028	3 011	3 455
Abonnements Prépayés	3 043	3 092	2 976	2 959	3 389
Abonnements Postpayés	53	54	52	52	66
Taux de pénétration sur pop. Totale	57,3%	57,8%	55,3%	54,6%	62,2%

Sources : Opérateurs et ARPCE

3.2. ABONNES PAR OPERATEUR ET PARTS DE MARCHÉ EN VOLUME

Entre T3-21 et T3-22, le nombre d'abonnements de l'opérateur MTN a augmenté de 24,9%, passant de 1,9 à 2,4 millions. En revanche, celui de l'opérateur Airtel a diminué de 11,3%, passant de 1,1 à environ 1,0 million d'abonnements.

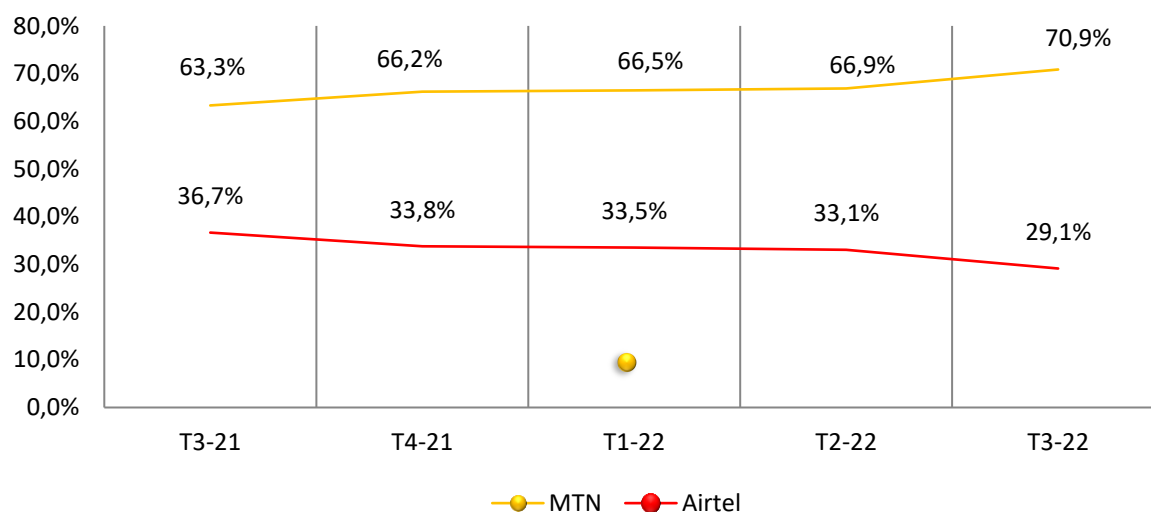
ABONNES PAR OPERATEUR

	T3-21	T4-21	T1-22	T2-22	T3-22
Nombre Total d'Abonnements (000)	3 095	3 146	3 028	3 011	3 455
MTN	1 960	2 084	2 013	2 015	2 448
Airtel	1 135	1 063	1 015	996	1 007

Source : Opérateurs

Avec 70,9% de parts de marché au T3-22, contre 29,1% pour Airtel, MTN est le leader du marché de l'Internet mobile au Congo.

PARTS DE MARCHÉ EN VOLUME DES OPERATEURS



Sources : Opérateurs et ARPCE

Le marché de l'Internet mobile est dominé par les offres prépayées. Au T3-22, par rapport au T3-21, le nombre total d'abonnements prépayés a augmenté de 11,4%.

EVOLUTIONS PAR TYPE D'ABONNEMENTS ET PAR OPERATEUR

	T3-21	T4-21	T1-22	T2-22	T3-22
Abonnements Prépayés (000)	3 043	3 092	2 976	2 959	3 389
MTN	1911	2032	1963	1965	2384
Airtel	1131	1061	1013	994	1005
Abonnements Postpayés (000)	53	54	52	52	66
MTN	49	52	50	50	65
Airtel	4	2	2	2	2

Source : Opérateurs

Quant aux abonnements postpayés, entre le T3-21 et le T3-22, on constate une augmentation de 26,0%. C'est le nombre d'abonnements postpayés de l'opérateur MTN qui a fortement diminué, à hauteur de 54,1% entre T3-21 et T3-22, contre une hausse de 31,8% pour les abonnements postpayés de l'opérateur MTN.

3.3 TECHNOLOGIES D'ACCÈS À L'INTERNET MOBILE

Les technologies d'accès à l'internet mobile sur le marché congolais sont essentiellement le GPRS/EDGE (2G), la 3G et la 4G.

MTN et Airtel déclarent environ 0,823 million d'abonnements au T3-22, au titre des technologies 2G (GPRS/EDGE). Au T3-21, ce nombre était de 1,01 million d'abonnements, soit une baisse de 19,1%. Par ailleurs, la proportion du nombre d'abonnements à la 2G reste notable (27,2%).

On observe que les abonnements 3G ont connu une baisse de 16,3% entre T3-21 et T3-22, et représentent 31,4% du nombre total des abonnements.

Le nombre d'abonnement à la 4G connaît une augmentation de 32,8%, passant de 0,942 million au T3-21 à 1,2 million au T3-22. Ce qui représente 41,3% du total des abonnements.

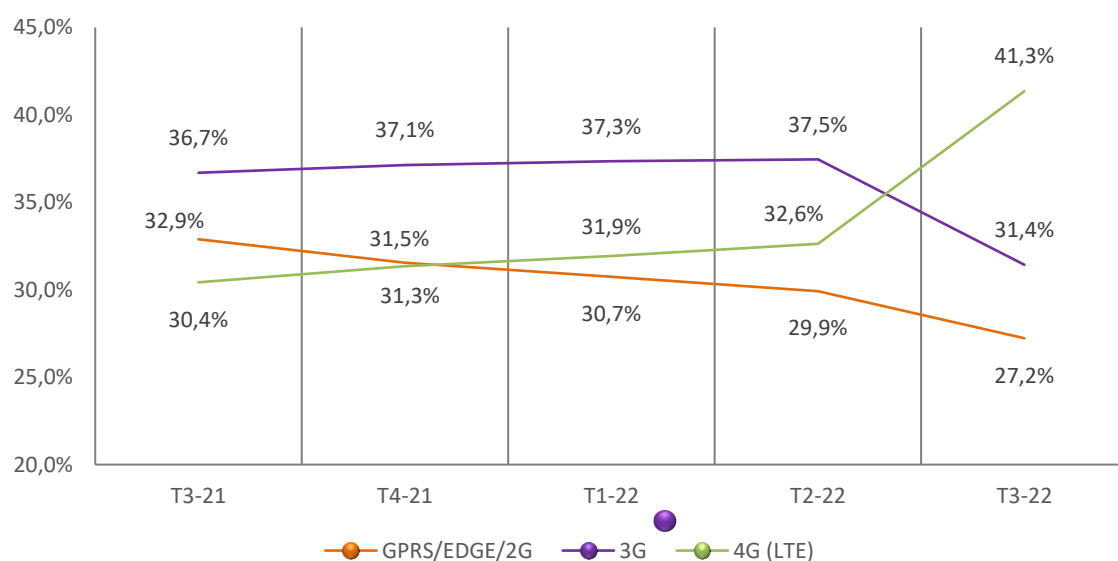
Ce n'est qu'à partir du T1-20 que les données de la 3G et de la 4G ont été dissociées par les opérateurs MTN et Airtel.

ÉVOLUTION DES ABONNÉS PAR TYPE DE TECHNOLOGIE D'ACCÈS INTERNET

	T3-21	T4-21	T1-22	T2-22	T3-22
Nombre Total Abonnements par technologie	3 095	3 146	3 028	3 011	3 024
GPRS/EDGE/2G	1 018	992	931	901	823
3G	1 136	1 168	1 131	1 128	950
4G (LTE)	942	986	967	982	1 251

Source : Opérateurs

REPARTITION DES UTILISATEURS PAR TYPE DE TECHNOLOGIE D'ACCÈS INTERNET



Sources : Opérateurs et ARPCE

3.4 UTILISATEURS DE LA TECHNOLOGIE GPRS/EDGE/2G PAR OPERATEUR

Entre T3-21 et T3-22, le nombre total d'utilisateurs de la technologie GPRS/EDGE/2G a baissé de 19,1%. L'opérateur MTN enregistre une baisse de 9,0%, et l'opérateur Airtel de 23,4%.

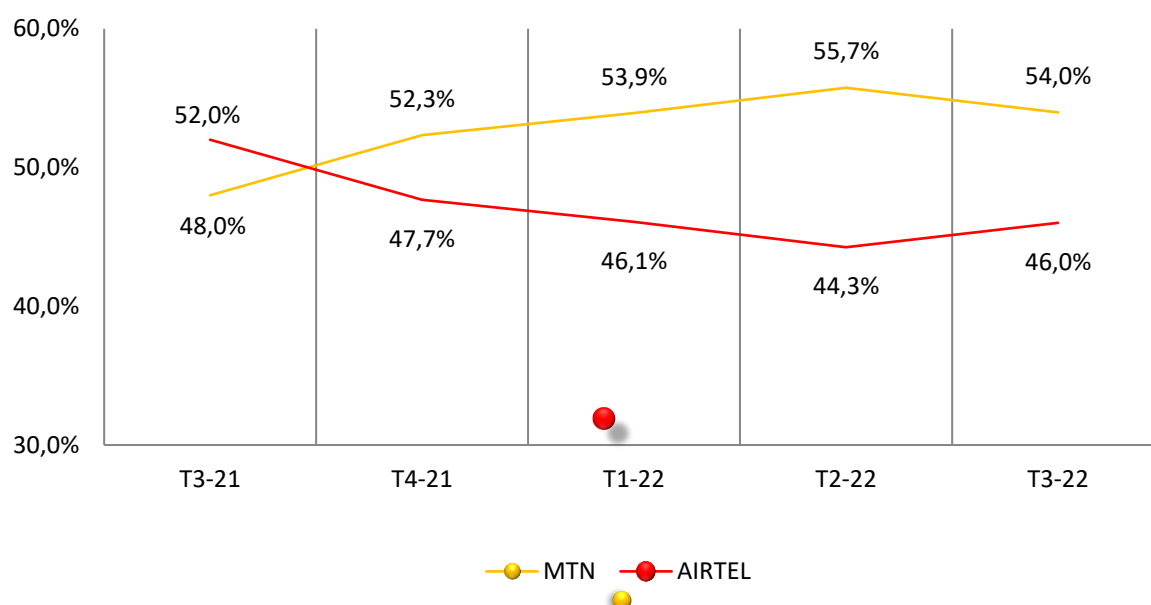
EVOLUTION DES UTILISATEURS INTERNET (GPRS/EDGE/2G) PAR OPERATEUR

	T3-21	T4-21	T1-22	T2-22	T3-22
Total Abonnements GPRS/EDGE/2G	1 018	992	931	901	823
MTN	489	519	502	502	444
AIRTEL	529	473	429	399	379

Source : Opérateurs

Au T3-22, les parts de marché de la technologie GPRS/EDGE/2G se répartissent comme suit : 54,0% pour MTN et 46,0% pour Airtel. Comparé au T3-21, la part de marché de l'opérateur MTN a augmenté d'environ 6 points ; passant de 48% à 54%. Celle d'Airtel a, en revanche, baissé ; passant de 52% à 46%.

PARTS DE MARCHÉ EN VOLUME DES OPERATEURS SUR LE MARCHÉ DE L'INTERNET (GPRS/EDGE)/2G



Sources : Opérateurs et ARPCE

3.5 UTILISATEURS DES TECHNOLOGIES 3G PAR OPERATEUR

Le nombre d'utilisateurs de la technologie 3G a diminué de 16,3% entre T3-21 et T3-22. L'opérateur MTN enregistre une baisse de 20,4%, contre une baisse de 7,1% pour l'opérateur Airtel.

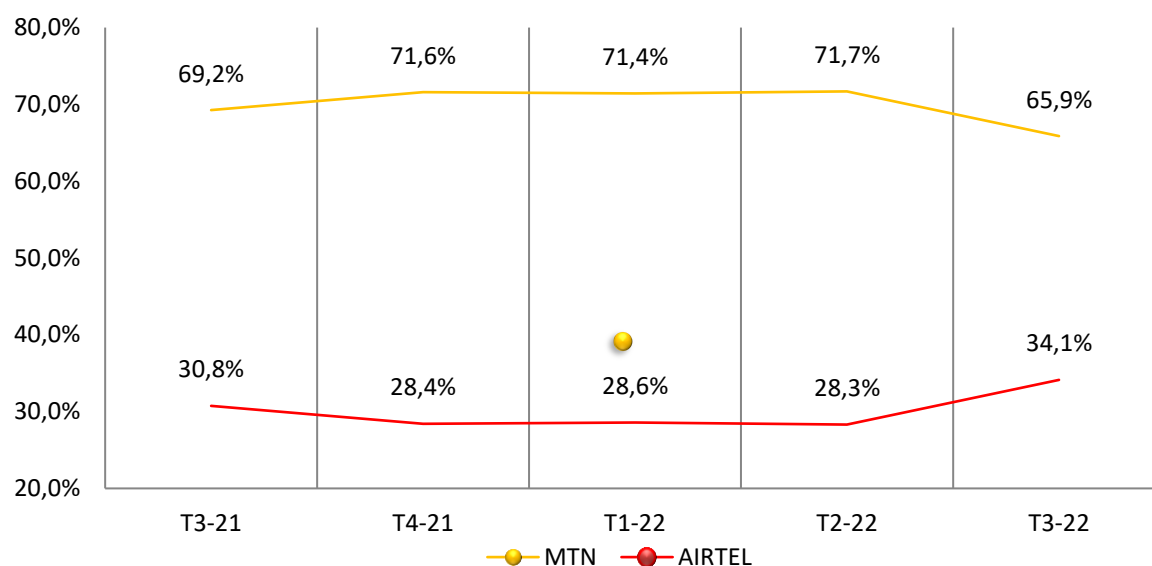
EVOLUTION DES UTILISATEURS DE LA 3G PAR OPERATEUR

	T3-21	T4-21	T1-22	T2-22	T3-22
Total abonnements 3G	1 136	1 168	1 131	1 128	950
MTN	786	836	808	808	626
AIRTEL	349	332	323	319	324

Sources : Opérateurs et ARPCE

MTN est l'opérateur qui compte le plus d'utilisateurs de la technologie 3G avec 65,9% de parts de marché.

PARTS DE MARCHÉ EN VOLUME DES OPERATEURS SUR LE MARCHÉ DE L'INTERNET (3G)



Sources : Opérateurs et ARPCE

3.6 UTILISATEURS DES TECHNOLOGIES 4G/LTE PAR OPERATEUR

En 2019, les données des technologies 3G et 4G étaient combinées. C'est donc à partir du T1-20 que l'on note, pour les deux opérateurs, une progression continue du nombre d'utilisateurs de la technologie 4G.

Bien qu'entre T3-21 et T3-22, on note une hausse de 32,8% du nombre d'abonnements à la 4G.

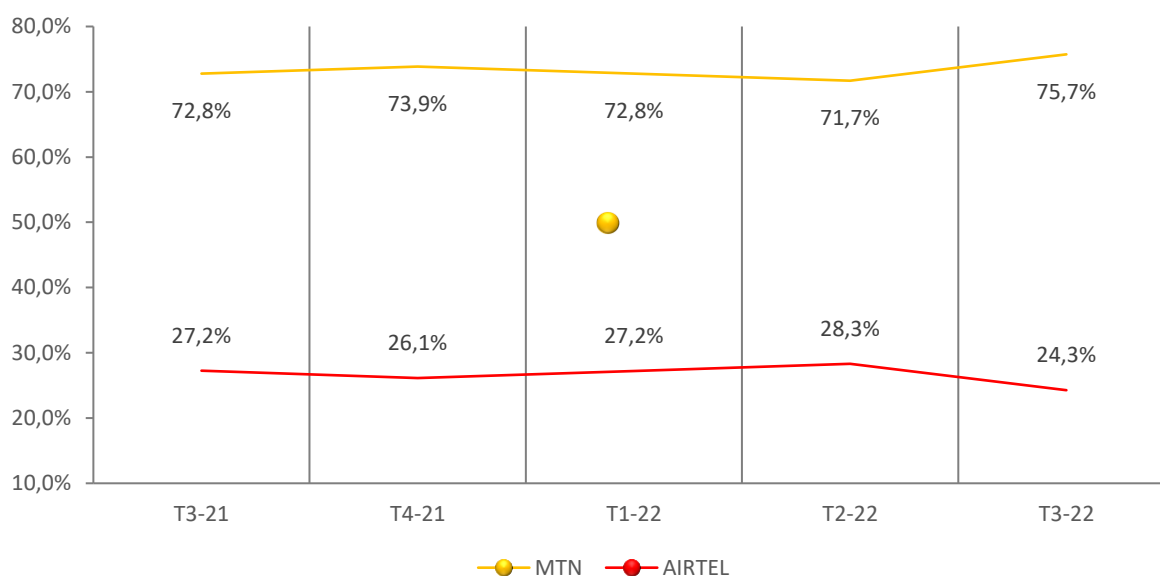
EVOLUTION DES UTILISATEURS DE LA 4G/LTE PAR OPERATEUR

	T3-21	T4-21	T1-22	T2-22	T3-22
Total abonnements 4G	942	986	967	982	1 251
MTN	685	728	704	704	947
AIRTEL	256	258	263	278	303

Source : Opérateurs

MTN est l'opérateur qui compte le plus d'utilisateurs de la technologie 4G avec 75,7% de parts de marché.

PARTS DE MARCHÉ EN VOLUME DES OPERATEURS SUR LE MARCHÉ DE L'INTERNET (4G)



Sources : Opérateurs et ARPCE

IV. Trafic Internet

4.1. TRAFIC TOTAL DU MARCHÉ

Au T3-22, le volume total du trafic internet (la somme des trafics GPRS, EDGE, 3G et 4G) a atteint plus de 11,7 milliards de mégaoctets. Ce trafic a augmenté de 59,0% entre T3-21 et T3-22.

Au T3-22, le trafic 4G a augmenté de 70,7% par rapport au T3-21. Il est passé de 4,4 milliards à 7,5 milliards de mégaoctets à cause de la dissociation des données 3G et 4G à partir du T1-20.

Le trafic 3G, est également en hausse de 44,9% au T3-22, par rapport au T3-21 ; passant ainsi, de 2,8 milliards à 4,1 milliards de F CFA.

Au cours de la même période, le trafic GPRS/EDGE/2G a baissé de 32,6%.

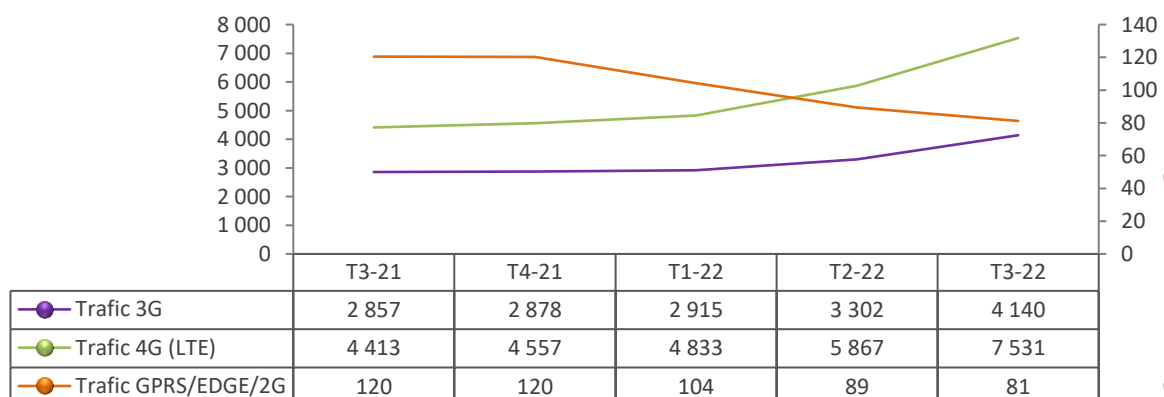
EVOLUTION ET REPARTITION DU TRAFIC INTERNET PAR TECHNOLOGIE (MILLIONS DE MEGAOCSETS)

	T3-21	T4-21	T1-22	T2-22	T3-22
Total Trafic internet (Millions de Mo)	7 390	7 556	7 852	9 259	11 752
Répartition du Trafic internet					
Trafic GPRS/EDGE/2G	1,6%	1,6%	1,3%	1,0%	0,7%
Trafic 3G	38,7%	38,1%	37,1%	35,7%	35,2%
Trafic 4G (LTE)	59,7%	60,3%	61,6%	63,4%	64,1%

Sources : Opérateurs et ARPCE

Au T3-22, la part du trafic 3G représente 35,2% du volume total du trafic de l'internet mobile, 64,1% pour le trafic 4G et 0,7% pour le trafic 2G.

EVOLUTION DU TRAFIC INTERNET PAR TECHNOLOGIE (MILLIONS DE MEGAOCSETS)



Source : Opérateurs

4.2. TRAFIC INTERNET PAR OPERATEUR

Entre T3-21 et T3-22, le trafic des deux opérateurs a augmenté de 59,0%. MTN a enregistré une croissance de 46,8% contre 79,2% pour l'opérateur Airtel au cours de la même période.

EVOLUTION DU TRAFIC INTERNET MOBILE PAR OPERATEUR (MILLIONS DE Mo)

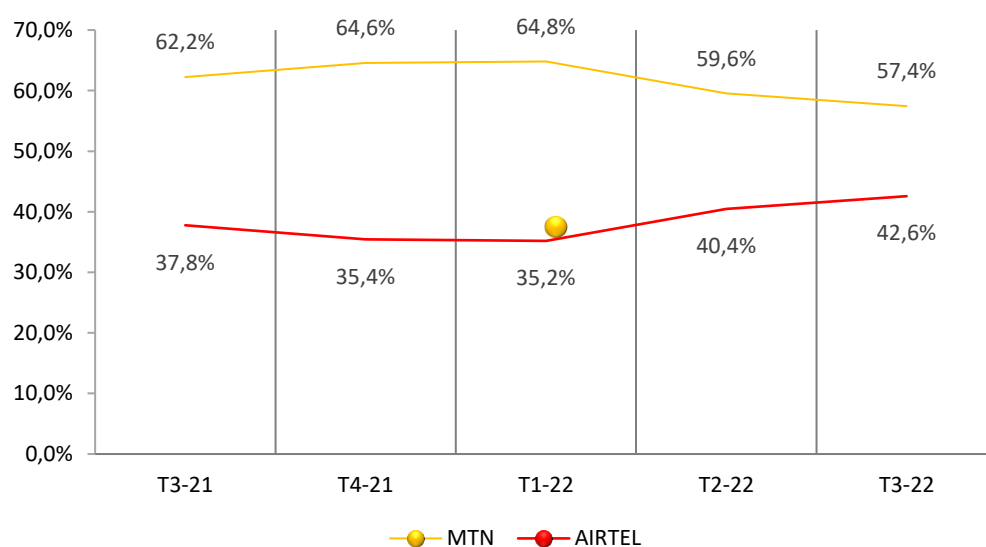
	T3-21	T4-21	T1-22	T2-22	T3-22
Total trafic internet (Millions de Mo)	7 390	7 556	7 852	9 259	11 752
MTN	4 599	4 880	5 089	5 515	6 749
AIRTEL	2 792	2 676	2 763	3 744	5 003

Source : Opérateurs

Au T3-22, MTN a une part de marché de 57,4% dans le trafic total de l'internet mobile, contre 42,6% pour l'opérateur Airtel.

Entre T3-21 et T3-22, Airtel a gagné environ 5 points de parts de marché, et près de 2 points entre T2-22 et T3-22. L'opérateur MTN perd autant de points au cours de la même période.

REPARTITION DU TRAFIC INTERNET MOBILE PAR OPERATEUR



Source : Opérateurs et ARPCE

4.3. TRAFIC GPRS/EDGE/2G PAR OPERATEUR

Entre T3-21 et T3-22, le trafic GPRS/EDGE/2G de l'opérateur MTN a baissé de 31,9% ; soit une baisse d'environ 26 millions de mégaoctets. Le trafic GPRS/EDGE/2G généré par l'opérateur Airtel a également baissé de 34,1% ; soit une diminution d'environ 13 millions de mégaoctets au cours de la même période.

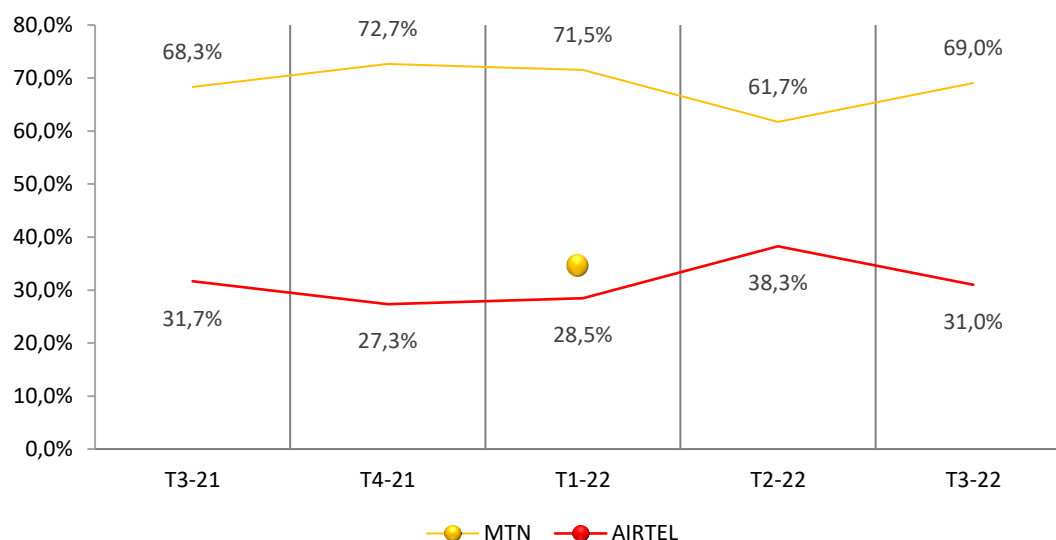
EVOLUTION DU TRAFIC GPRS/EDGE/2G PAR OPERATEUR (MILLIONS DE Mo)

	T3-21	T4-21	T1-22	T2-22	T3-22
Total trafic GPRS/EDGE/2G (Millions de Mo)	120	120	104	89	81
MTN	82	87	75	55	56
AIRTEL	38	33	30	34	25

Source : Opérateurs et ARPCE

Au T3-22, le trafic GPRS/EDGE/2G de l'opérateur MTN représente 69,0% du total du trafic GPRS/EDGE/2G, contre 31,0% pour l'opérateur Airtel.

REPARTITION DU TRAFIC GPRS/EDGE/2G PAR OPERATEUR



Sources : Opérateurs et ARPCE

4.4. TRAFIC 3G PAR OPERATEUR

Entre T3-21 et T3-22, le trafic 3G généré par les deux opérateurs a légèrement augmenté de 2,0%. Cette augmentation est de 32,8% pour MTN et 63,8% pour Airtel.

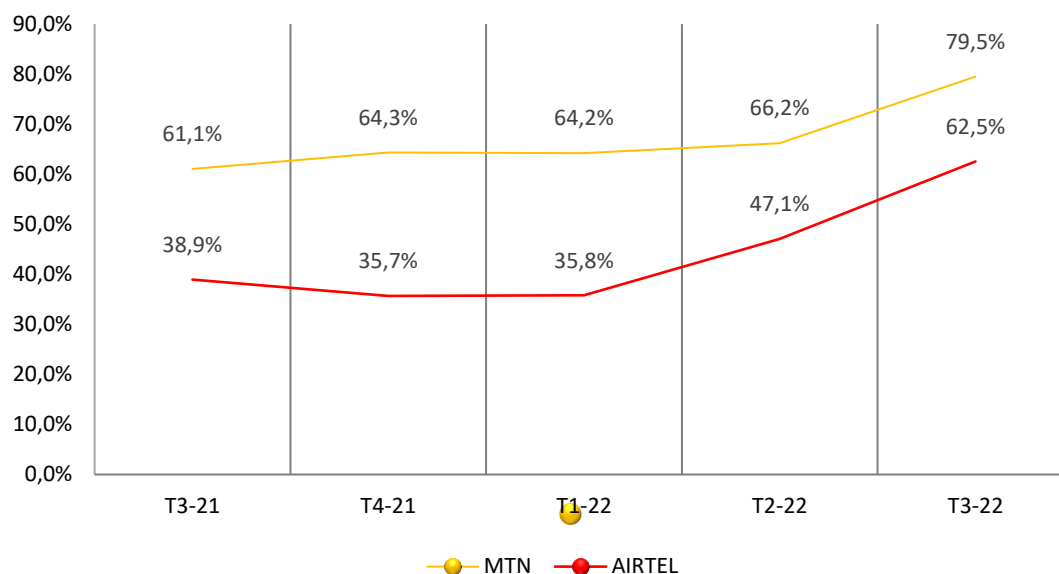
EVOLUTION DU TRAFIC 3G PAR OPERATEUR (MILLIONS DE Mo)

	T3-21	T4-21	T1-22	T2-22	T3-22
Total trafic 3G (Millions de Mo)	2 857	2 878	2 915	2 915	2 915
MTN	1 745	1 851	1 872	1 930	2 317
AIRTEL	1 113	1 027	1 043	1 372	1 823

Sources : Opérateurs et ARPCE

Au T3-22, le trafic 3G de l'opérateur MTN représente 79,5% du total du trafic 3G, contre 62,5% pour l'opérateur Airtel. On note que Airtel gagne presque plus de 23 points de parts de marché entre T3-21 et T3-22. Cet écart est d'environ 15 points entre T1-22 et T2-22.

REPARTITION DU TRAFIC 3G PAR OPERATEUR



Source : Opérateurs et ARPCE

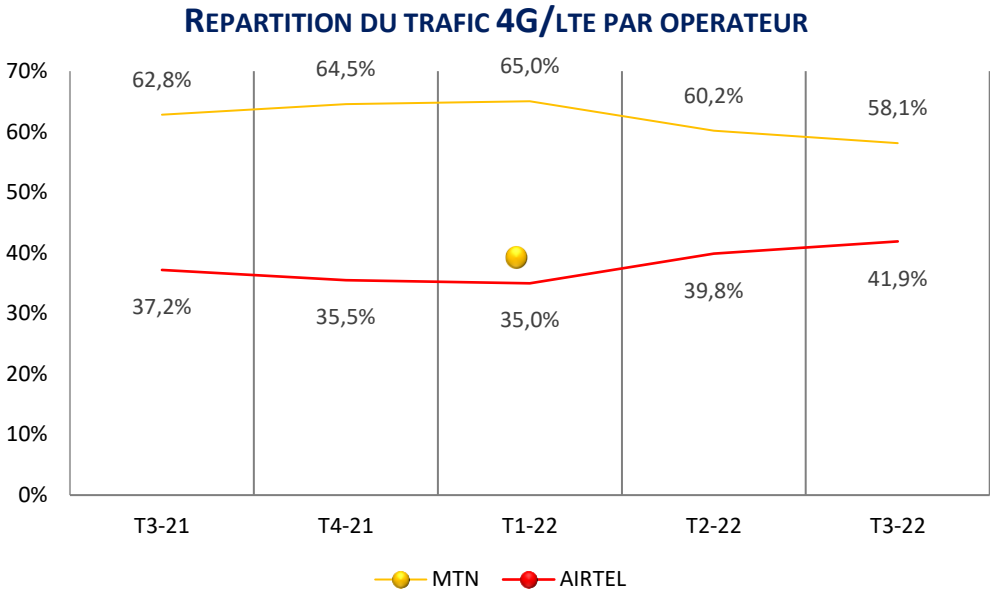
4.5. TRAFIC 4G PAR OPERATEUR

EVOLUTION DU TRAFIC 4G (LTE) PAR OPERATEUR (MILLIONS DE Mo)

	T3-21	T4-21	T1-22	T2-22	T3-22
Total trafic 4G (Millions de Mo)	4 413	4 557	4 833	5 867	7 531
MTN	2 772	2 941	3 143	3 529	4 376
AIRTEL	1 641	1 616	1 690	2 338	3 155

Sources : Opérateurs et ARPCE

Au T3-22, la part du trafic de MTN représente 58,1% du trafic total 4G, contre 41,9% pour Airtel. Pendant que l'opérateur Airtel gagne 2 points de parts de marché, l'opérateur MTN en perd autant.



Sources : Opérateurs et ARPCE

V. Revenu total

5.1. REVENU TOTAL DU MARCHÉ

Le revenu total du marché de l'internet mobile a diminué de 10,0% au T3-22, comparé au T3-21, pour atteindre 13,0 milliards de F CFA.

EVOLUTION DU REVENU TOTAL DU MARCHÉ (MILLIONS DE F CFA)

	T3-21	T4-21	T1-22	T2-22	T3-22
Revenu Total internet (Millions de CFA)	14 536	13 909	12 974	12 147	13 082
Revenu GPRS/EDGE/2G	236	221	177	118	93
Revenu 3G	5 623	5 299	4 830	4 324	4 593
Revenu 4G (LTE)	8 677	8 389	7 967	7 705	8 396
Répartition du Revenu Total					
Revenu GPRS/EDGE/2G	1,6%	1,6%	1,4%	1,0%	0,7%
Revenu 3G	38,7%	38,1%	37,2%	35,6%	35,1%
Revenu 4G (LTE)	59,7%	60,3%	61,4%	63,4%	64,2%

Sources : Opérateurs et ARPCE

Cependant, on remarque, qu'à partir du T4-21, la tendance de la croissance du revenu cumulé de la 3G et de la 4G est à la baisse, avec une reprise au T3-22.

Au T3-22, le revenu de la 3G a baissé de 18,3% et représente 35,1% du revenu total. La baisse est de 3,2% pour le revenu 4G qui représente 64,2% du total du revenu du marché. On note cependant, une reprise à la hausse (9,0%) au T3-22 par rapport au T2-22.

Quant au revenu GPRS/EDGE/2G, il a baissé de 60,7% au cours de la même période, et représente 0,7% du revenu total.

5.2. REVENU TOTAL DU MARCHÉ DE L'INTERNET MOBILE PAR OPERATEUR

Entre T3-21 et T3-22, les revenus de l'opérateur MTN ont diminué de 6,9%, et de 14,9% pour l'opérateur Airtel.

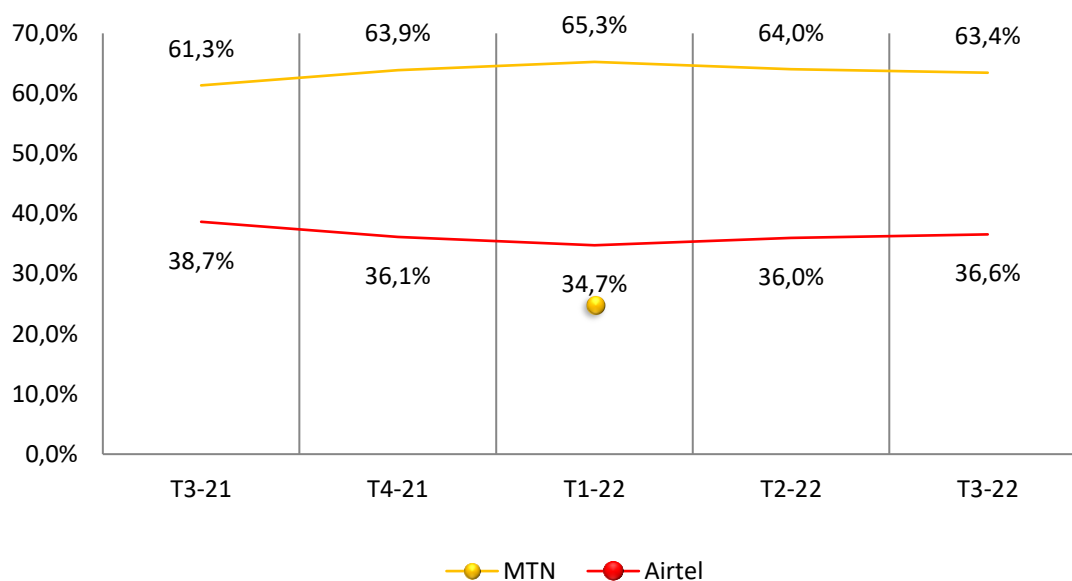
EVOLUTION DU REVENU TOTAL PAR OPERATEUR

	T3-21	T4-21	T1-22	T2-22	T3-22
Revenus Total (Millions de F CFA)	14 536	13 909	12 974	12 147	13 082
MTN	8 918	8 886	8 466	7 778	8 298
Airtel	5 619	5 023	4 508	4 369	4 784

Source : Opérateurs

Au T3-22, la part du revenu de MTN sur le revenu total du marché de l'internet mobile est de 63,4%, contre 36,6% pour Airtel.

PARTS DE MARCHÉ EN VALEUR DES OPERATEURS SUR LE MARCHÉ DE L'INTERNET MOBILE



Sources : Opérateurs et ARPCE

5.3. REVENU GPRS/EDGE/2G PAR OPERATEUR

Le revenu GPRS/EDGE/2G du marché de l'internet mobile a baissé de 60,7% au T3-22, par rapport au T3-21. En effet, de 236 millions de F CFA au T3-21, ce revenu est passé à 93 millions de F CFA au T3-22.

EVOLUTION DU REVENU GPRS/EDGE/2G PAR OPERATEUR
(EN MILLIONS DE FCFA)

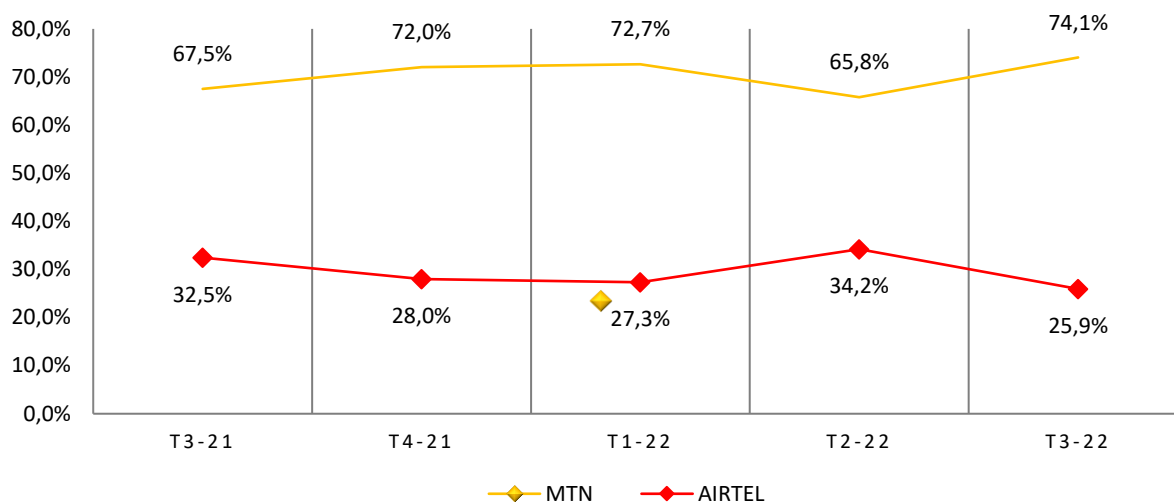
	T3-21	T4-21	T1-22	T2-22	T3-22
Revenu GPRS/EDEGE (000)	236	221	177	118	93
MTN	160	159	129	78	69
AIRTEL	77	62	48	40	24

Sources : Opérateurs et ARPCE

Entre T3-21 et T3-22, les revenus GPRS/EDGE/2G de MTN et Airtel ont respectivement baissé de 56,9% et de 68,6%.

La part de marché de MTN s'établit à 75,1%, contre 25,9% pour Airtel.

PARTS DE MARCHÉ EN VALEUR DES OPERATEURS SUR LE MARCHÉ DU GPRS/EDGE/2G



Sources : Opérateurs et ARPCE

5.5. REVENU 3G PAR OPÉRATEUR

Entre T3-21 et T3-22, le revenu 3G a enregistré une baisse de 18,3%.

ÉVOLUTION DU REVENU (3G) PAR OPERATEUR
(EN MILLIONS DE FCFA)

	T3-21	T4-21	T1-22	T2-22	T3-22
Revenus 3G Total (000)	5 623	5 299	4 830	4 324	4 593
MTN	3 383	3 372	3 127	2 722	2 849
AIRTEL	2 239	1 928	1 703	1 602	1 744

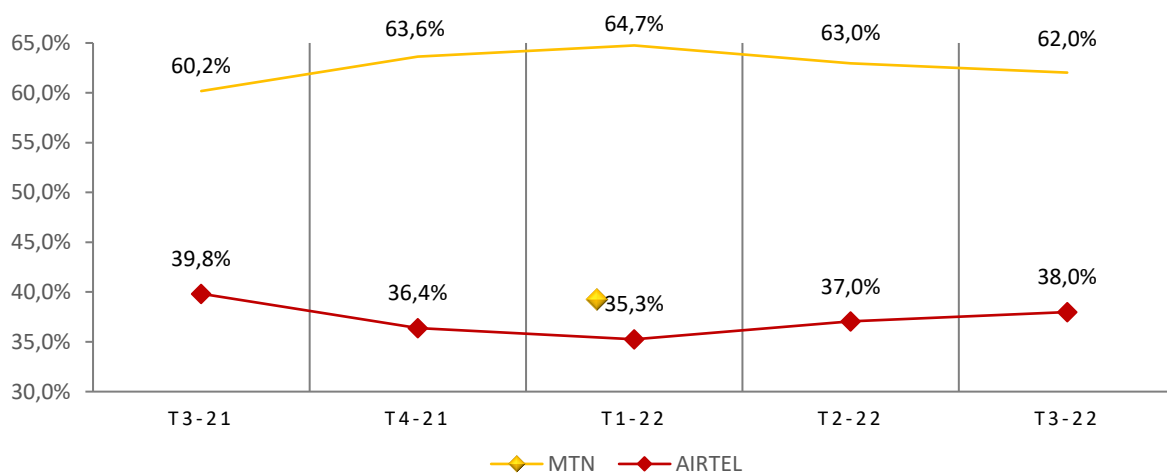
Source : Opérateurs

Cette tendance à la baisse est générale. En effet, les revenus de l'opérateur Airtel baissent à partir du T2-21 ; soit, 15,8% entre T3-21 et T3-22. Ils représentent 35,1% du total des revenus 3G au T3-22.

Au cours de la même période, les revenus de l'opérateur MTN baissent de 22,1%.

Avec 62,0% de parts de marché en valeur, MTN demeure le leader incontesté du marché de la 3G.

PARTS DE MARCHÉ EN VALEUR DES OPERATEURS SUR LE MARCHÉ DE LA 3G



Sources : Opérateurs et ARPCE

5.6. REVENU 4G/LTE PAR OPÉRATEUR

Entre T3-21 et T3-22, le revenu 4G/LTE a diminué de 3,2%.

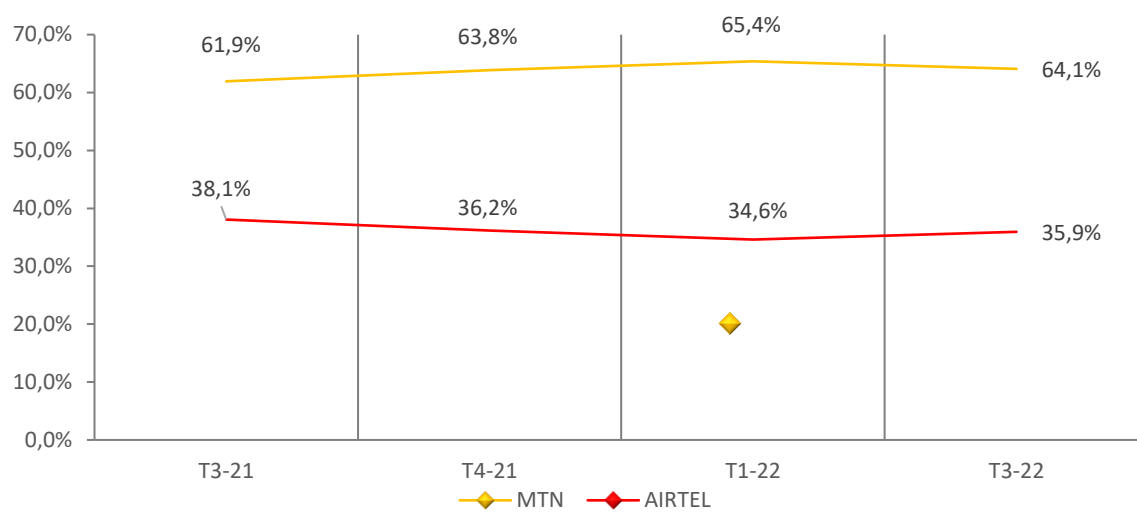
ÉVOLUTION DU REVENU (4G/LTE) PAR OPERATEUR
(EN MILLIONS DE FCFA)

	T3-21	T4-21	T1-22	T2-22	T3-22
Total Revenus 4G (LTE)	8 677	8 389	7 967	7 705	8 396
MTN	5 375	5 356	5 210	4 978	5 381
AIRTEL	3 303	3 033	2 757	2 727	3 016

Sources : Opérateurs et ARPCE

Le revenu 4G de l'opérateur Airtel a légèrement augmenté de 0,1% entre de T3-21 et T3-22. Celui-ci représente 35,9% du total du revenu 4G au T3-22. Au cours de la même période, le revenu de l'opérateur MTN a baissé de 8,7%.

Avec 64,1% de parts de marché en valeur, MTN demeure le leader incontesté du marché de la 3G.

PARTS DE MARCHÉ EN VALEUR DES OPERATEURS SUR LE MARCHÉ DE LA 4G (LTE)

Sources : Opérateurs et ARPCE

VI. Ratios

6.1. TARIFS PONDÉRÉS DU MEGAOCETET

6.1.1. TARIFS PONDÉRÉS DU MEGAOCETET DU MARCHÉ DE L'INTERNET MOBILE

Entre T3-21 et T3-22, les tarifs pondérés du mégaoctet du marché de l'internet mobile sont passés de 1,97 à 1,11 F CFA, soit une baisse de 43,4%.

ÉVOLUTION DES TARIFS PONDÉRÉS DU MEGAOCETET DU MARCHÉ DE L'INTERNET MOBILE (F CFA/MEGAOCETET)

	T3-21	T4-21	T1-22	T2-22	T3-22
Tarifs Pondérés par Mégaoctet	1,97	1,84	1,65	1,31	1,11

Sources : Opérateurs et ARPCE

6.1.2. TARIFS PONDÉRÉS DU MEGAOCETET PAR TECHNOLOGIE

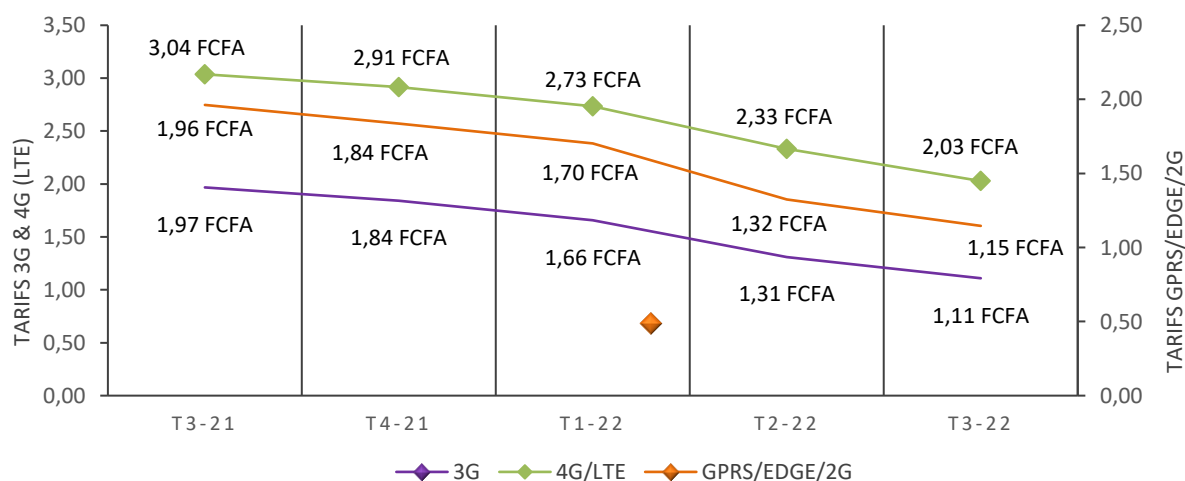
Par rapport au T3-21, les tarifs toutes technologies confondues ont respectivement baissé, au T3-22, de 41,6% pour la 2G, de 46,6% pour la 3G et de 33,2% pour les tarifs 4G.

ÉVOLUTION DES TARIFS PONDÉRÉS DU MEGAOCETET DU MARCHÉ PAR TECHNOLOGIE (F CFA/MEGAOCETET)

	T3-21	T4-21	T1-22	T2-22	T3-22
Tarifs Pondérés par technologie					
GPRS/EDGE/2G	1,96	1,84	1,70	1,32	1,15
3G	1,97	1,84	1,66	1,31	1,11
4G/LTE	3,04	2,91	2,73	2,33	2,03

Sources : Opérateurs et ARPCE

ÉVOLUTION DES TARIFS PONDÉRÉS DU MEGAOCETET PAR TECHNOLOGIE (F CFA/MEGAOCETET)



Sources : Opérateurs et ARPCE

6.1.3. TARIFS PONDÉRÉS DU MÉGAOCTET PAR OPÉRATEUR ET PAR TECHNOLOGIE

Toutes technologies confondues, les tarifs pondérés de l'opérateur Airtel, au T3-22, sont les plus bas du marché (0,96 FCFA/Mo), contre 1,23 F/Mo pour l'opérateur MTN.

Les tarifs pondérés GPRS/EDGE/2G et 3G d'Airtel (0,96 F/Mo) sont inférieurs à ceux de MTN (1,23 F/Mo). Il en est de même pour les tarifs pondérés 4G d'Airtel qui s'établissent à 1,65 F/Mo, contre 2,32 F/Mo pour MTN.

EVOLUTION DES TARIFS PONDÉRÉS PAR TECHNOLOGIE ET PAR OPÉRATEUR (F CFA/MEGAOCTET)

	T3-21	T4-21	T1-22	T2-22	T3-22
MTN	1,94	1,82	1,66	1,41	1,23
AIRTEL	2,01	1,88	1,63	1,17	0,96
Tarifs pondérés GPRS/EDGE/2G					
	T3-21	T4-21	T1-22	T2-22	T3-22
MTN	1,94	1,82	1,73	1,41	1,23
AIRTEL	2,01	1,88	1,63	1,18	0,96
Tarifs pondérés 3G					
	T3-21	T4-21	T1-22	T2-22	T3-22
MTN	1,94	1,82	1,67	1,41	1,23
AIRTEL	2,01	1,88	1,63	1,17	0,96
Tarifs pondérés 4G/LTE					
	T3-21	T4-21	T1-22	T2-22	T3-22
MTN	3,08	2,89	2,78	2,58	2,32
AIRTEL	2,97	2,95	2,64	1,99	1,65

Sources : Opérateurs et ARPCE

6.2. ARPU (REVENU MOYEN PAR ABONNÉ)

En moyenne, un abonné aura rapporté 1 371 F CFA par mois à son opérateur au T3-22, contre 1 557 F CFA au T3-21. Le revenu mensuel moyen par abonné a donc baissé de 12,0% entre T3-21 et T3-22.

EVOLUTION DE L'ARPU DE L'INTERNET MOBILE PAR TYPES DE TECHNOLOGIE (EN F CFA)

	T3-21	T4-21	T1-22	T2-22	T3-22
ARPU internet mobile	1 557	1 489	1 447	1 335	1 371
ARPU GPRS/EDGE/2G	77	74	63	43	35
ARPU 3G	1 644	1 534	1 451	1 268	1 512
ARPU 4G/4G (LTE)	3 070	2 896	2 803	2 614	2 498

Sources : Opérateurs et ARPCE

L'écart de l'ARPU entre les trois types de technologie donne une forte indication sur celle qui génère le plus de revenus aux acteurs du marché de l'internet mobile.

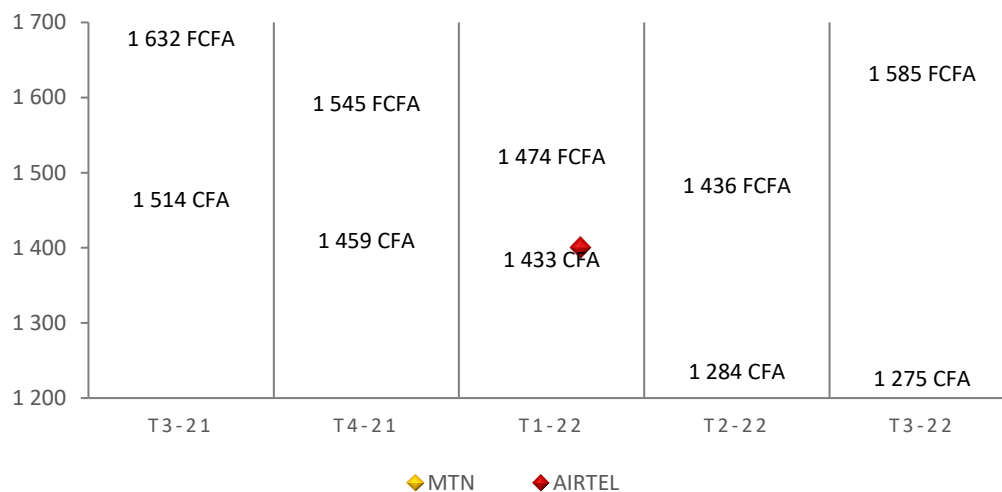
Ainsi, la part la plus significative sur l'ARPU total est celle de la technologie 4G bien qu'en baisse à partir du T3-21.

Entre T3-21 et T3-22, l'ARPU de l'opérateur MTN a augmenté de 2,3% ; passant de 1 514 à 1 275 F CFA, conformément au graphique ci-dessous.

Quant à l'ARPU de l'opérateur Airtel, il a baissé de 9,1% ; passant de 1 632 à 1 585 F CFA.

Au T3-22, l'écart du revenu moyen par abonné entre les deux opérateurs est de 310 F CFA. Cette différence était de 118 F CFA au T3-21.

EVOLUTION DE L'ARPU (INTERNET) DES OPERATEURS (EN F CFA)



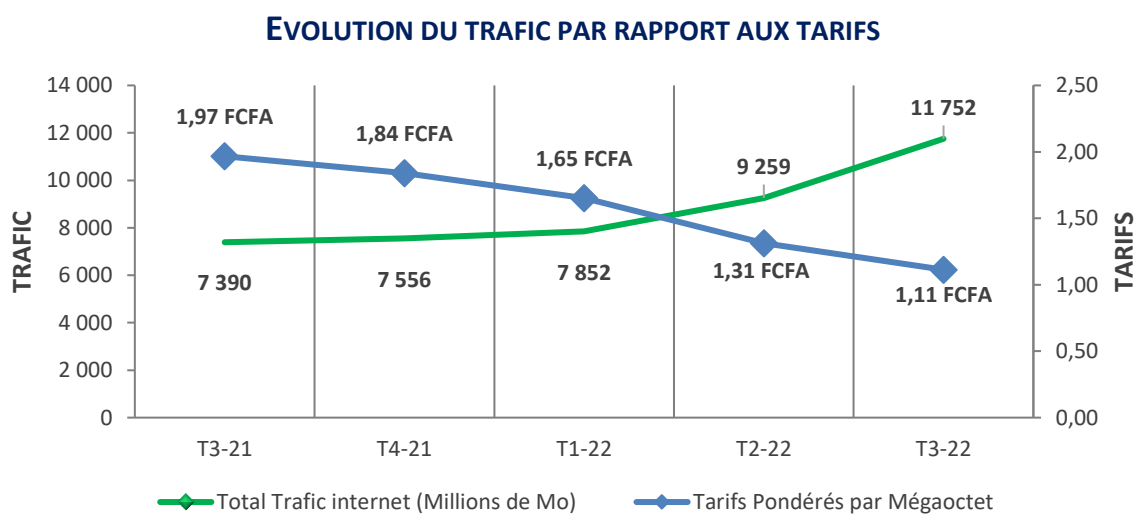
Sources : Opérateurs et ARPCE

VII. Analyse des indicateurs de performance

7.1. OBSERVATION DES PERFORMANCES PAR RAPPORT À LA VARIABLE PRIX

7.1.1. ÉVOLUTION DU TRAFIC PAR RAPPORT AUX TARIFS

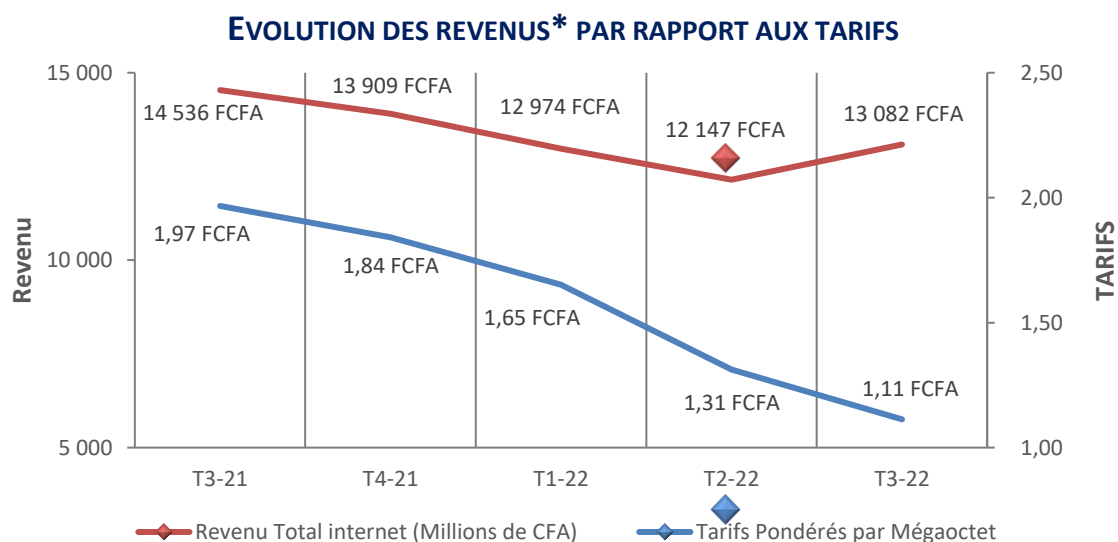
Le graphique ci-dessous montre l'évolution des tarifs pondérés du mégaoctet par rapport à l'évolution du trafic total. Alors que les tarifs des opérateurs ont baissé de 43,4% entre T3-21 et T3-22, le trafic a augmenté de 59,0%. Ce qui montre une corrélation positive entre la baisse des tarifs et l'augmentation du trafic.



Sources : Opérateurs et ARPCE

7.1.2. ÉVOLUTION DU REVENU TOTAL PAR RAPPORT AUX TARIFS

Le graphique ci-dessous montre l'évolution du revenu total par rapport aux tarifs pondérés par mégaoctet. On observe, entre T3-21 et T3-22, que la baisse des tarifs 43,4% est suivie d'une diminution des revenus (-10,0%).

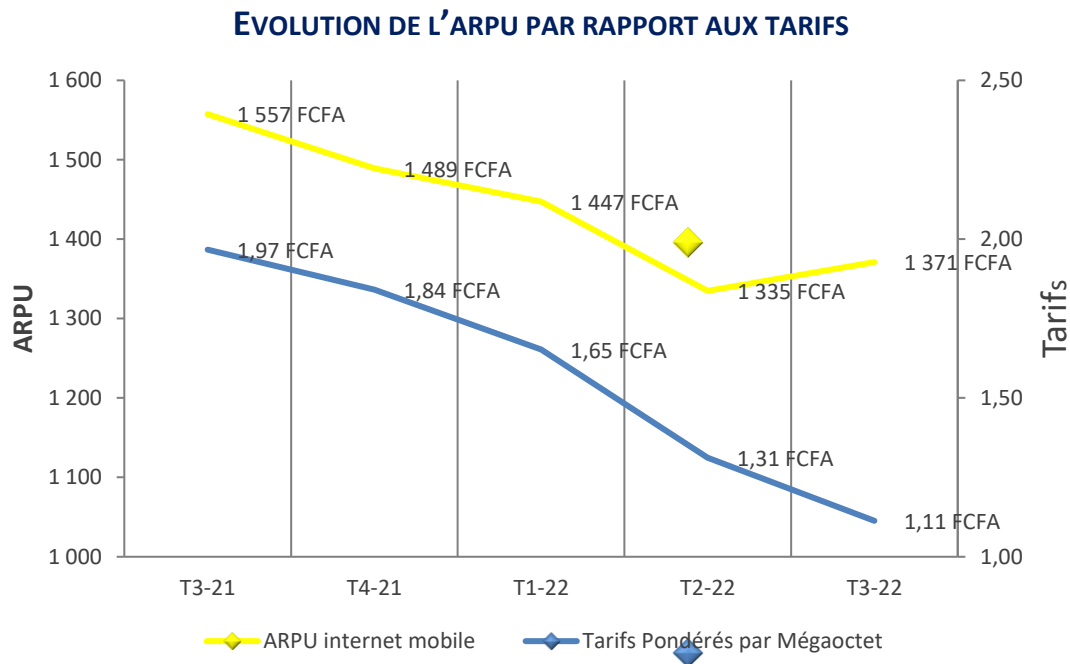


* Revenus exprimés en Millions de F CFA

Sources : Opérateurs et ARPCE

7.1.3. ÉVOLUTION DE L'ARPU PAR RAPPORT AUX TARIFS

Le graphe ci-dessous montre l'évolution de l'ARPU par rapport à la variable prix ou tarifs. On observe au T3-22, que l'ARPU a baissé de 12,0% par rapport au T3-21. Ainsi, sur la même période, la baisse des tarifs de 43,4% n'a pas induit une augmentation du revenu moyen par abonné.



Sources : Opérateurs et ARPCE

7.2. DES TARIFS À L'ÉLASTICITÉ DU MARCHÉ

Afin d'évaluer l'impact des tarifs sur le comportement des abonnés, l'analyse des variations du trafic et de l'ARPU peut entre-ouvrir des pistes d'explications ; en plus de l'analyse de l'élasticité prix de la demande.

Pour l'ensemble du marché de l'internet mobile, le tarif pondéré des deux opérateurs est de 1,11 F CFA/Mo au T3-22, contre 1,97 F CFA au T3-21.

Le trafic du marché de l'Internet mobile a augmenté de près de 4,3 milliards de mégaoctets au T3-22, par rapport au T3-21. En effet, au T3-21, le trafic de l'internet mobile était de plus de 7,3 milliards de mégaoctets, contre 11,5 milliards de mégaoctets au T3-22 ; soit une hausse de 59,0%.

L'ARPU du marché de l'internet mobile a baissé de 12,0% au T3-22, par rapport au T3-21. Il est passé de 1 557 à 1 371 F CFA.

Le calcul mathématique de l'élasticité prix de la demande sur le marché de l'internet mobile donne un indice de -1,4 entre T3-21 et T3-22.

Au cours de cette période, on constate que les tarifs ont baissé de 43,4%. Cette baisse se traduit par une hausse du trafic total de 59,0%. L'augmentation du trafic montre que les utilisateurs ont été sensibles à la baisse des prix.

Cependant, cette corrélation positive entre la baisse des tarifs et la hausse du trafic n'a pas produit des effets escomptés sur le revenu moyen par abonné. Celui-ci, a enregistré une baisse de 12,0%.

ÉVOLUTION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE ET DE L'ÉLASTICITÉ

	Tarifs* Pondérés		Trafic**		ARPU*		Elasticité
	T3-21	T3-22	T3-21	T3-22	T3-21	T3-22	T3-21 /T3-22
Total Marché	1,97	1,11	7 390 364	11 751 865	1 557	1 371	-1,4
Variation des indicateurs de performance entre T1-20 et T2-21							
	-43,4%		59,0%		-12,0%		

*En F CFA

** En milliers de mégaoctets

Sources : Opérateurs et ARPCE

Les indicateurs ci-dessous, notamment les tarifs et le trafic, montrent l'indice d'élasticité par opérateur.

ÉVOLUTION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE ET DE L'ÉLASTICITÉ PAR OPÉRATEUR

	Tarifs* Pondérés		Trafic**		ARPU*		Elasticité
	T3-21	T3-22	T3-21	T3-22	T3-21	T3-22	T3-22 /T3-21
MTN	1,94	1,23	4 598 819	6 749 333	1 514	1 275	-1,3
Airtel	2,01	0,96	2 791 545	5 002 532	1 632	1 585	-1,5
Total Marché	1,97	1,11	7 390 364	11 751 865	1 557	1 371	-1,4

*En F CFA

** En milliers de mégaoctets

Sources : Opérateurs et ARPCE

Entre T3-21 et T3-22 :

- L'élasticité chez l'opérateur MTN est de -1,3. La baisse des tarifs de 36,6% est suivie par une augmentation du trafic de 46,8%. Les utilisateurs n'ont pas été sensibles à la baisse des tarifs. Ce qui a induit une diminution de l'ARPU de 15,8%.
- L'élasticité chez l'opérateur Airtel est de -1,5. On constate que la baisse des tarifs de 52,5% engendre une hausse du trafic de 79,2%. Les utilisateurs ont été peu sensibles à la baisse des tarifs. L'ARPU a par conséquent baissé de 2,9%.

DÉFINITION DES TERMES UTILISÉS DANS LE RAPPORT

ARPU (Average Revenue Per User): c'est le revenu mensuel moyen pondéré qu'un abonné génère à son opérateur. En d'autres termes, c'est la moyenne des dépenses mensuelles que les abonnés consacrent aux communications téléphoniques mobiles.

Consommation Postpayée : le fait pour un utilisateur de payer sa facture Internet à période fixe, donc après qu'il ait consommé du trafic. Une offre postpayée est généralement soumise au paiement d'une caution pour les particuliers. Toutefois, c'est une option qui est généralement prisée par les entreprises pour leurs cadres supérieurs.

Consommation Prépayée : le fait pour un utilisateur de payer à l'avance sa consommation Internet en activant soit un forfait ou en optant pour le tarif structurel de l'opérateur.

EDGE : la norme EDGE ou Enhanced Data for GSM Evolution est une technologie qui encode les données de manière plus efficace que le GPRS. Elle correspond à la génération 2,75G.

Elasticité Prix de la Demande (Ed) : elle mesure la variation de la demande (volume de trafic) à un changement de la variable prix d'un bien ou service. C'est donc le rapport entre la variation du volume de trafic (mégaoctets) sur la variation des tarifs pratiqués par mégaoctet.

FAI : Fournisseur d'accès à Internet.

GPRS : le General Packet Radio Service (GPRS) est une norme pour la téléphonie mobile dérivée du GSM qui permet de transmettre les données par paquets en empruntant simultanément plusieurs canaux GSM. Le réseau GPRS correspond à la génération 2,5G ou 2G+.

Mégaoctet (Mo) : le mégaoctet, dont l'équivalent en anglais est le mégabyte (MB), est une unité de mesure du trafic des données.

Revenu Total: c'est la somme des revenus générés par le trafic du marché de l'internet mobile, toutes technologies confondues.

Tarifs pondérés : c'est le rapport entre le revenu généré par une technologie (GPRS, EDGE, 3G, 4G) sur le trafic généré par cette technologie.

Taux de pénétration : c'est le rapport du nombre d'abonnements sur la population totale.

3G : La 3G désigne la première génération des réseaux de téléphonie mobile. Elle a succédé au réseau GSM (Global System for Mobile Communication). La 3G est basée sur l'UMTS (Universal Mobile Telecommunications Systems) qui exploite une bande de fréquence plus large et un système de transfert des données par paquets.

4G : La 4G/LTE (Long Term Evolution, en anglais) désigne la première génération des réseaux de téléphonie mobile qui introduit du très haut débit. La spécificité de la 4G, par rapport aux réseaux précédents, est le passage à une structure IP (Internet Protocol) qui permet le transport des communications vocales et des SMS sous forme de paquets de données.



Immeuble ARPCE
91 bis Avenue de l'Amitié
BP : 2490 – Centre-ville
Brazzaville, République du Congo

Contact : +242 05 510 7272
Site internet : www.arpce.cg